

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	: Acrylonitrile		
Code Produit	: 110213		
Marque	: Aldrich		
Usage du produit	: Pour des fins de recherche en laboratoire.		
Fournisseur	: Sigma-Aldrich Canada Co. 2149 Winston Park Drive OAKVILLE ON L6H 6J8 CANADA	Fabricant	: Sigma-Aldrich Corporation 3050 Spruce St. St. Louis, Missouri 63103 USA
Téléphone	: +1 9058299500		
Fax	: +1 9058299292		
Numéro d'Appel d'Urgence (Pour le fournisseur et le fabricant)	: +1-703-527-3887 (CHEMTREC)		
Renseignements sur la préparation	: Sigma-Aldrich Corporation Product Safety - Americas Region 1-800-521-8956		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Organes cibles

Foie, Système nerveux central, le système cardiovasculaire,, Reins

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

lacrymogène, vésicant

WHMIS Classification

B2	Liquide inflammable	Liquide inflammable
D1A	Matière très toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Très toxique par inhalation
D1B	Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Toxique en cas d'ingestion
D2A	Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Toxique par absorption par la peau
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Produit tératogène
		Produit cancérigène
		Produit irritant modéré de la peau
		Irritant modéré pour le système respiratoire
		Produit irritant important pour les yeux

Classification SGH

Liquides inflammables (Catégorie 2)
 Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 3)
 Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 3)
 Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 3)
 Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 1)
 Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
 Cancérogénicité (Catégorie 1B)

Toxicité pour la reproduction (Catégorie 2)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système respiratoire

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 2)

Toxicité chronique pour le milieu aquatique (Catégorie 2)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 + H311 + H331

Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation

H315

Provoque une irritation cutanée.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H350

Peut provoquer le cancer.

H361

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P201

Se procurer les instructions avant utilisation.

P202

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240

Mise en terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241

Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage/ antidéflagrant.

P242

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243

Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques.

P261

Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P310 + P330

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche.

P303 + P361 + P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P311

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P308 + P313

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P333 + P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P370 + P378

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

P391

Recueillir le produit répandu.

P403 + P233

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405

Garder sous clef.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

HMIS Classification

Danger pour la santé:

2

Danger chronique pour la santé: *
Inflammabilité: 3
Dangers physiques: 0

Effets potentiels sur la santé

Inhalation Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.
Peau Toxique en cas d'absorption à travers la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
Yeux Peut provoquer une irritation des yeux.
Ingestion Toxique en cas d'ingestion.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes : Vinyl cyanide

Formule : C₃H₃N

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Concentration
Acrylonitrile			
107-13-1	203-466-5	608-003-00-4	<=100%
Mequinol			
150-76-5	205-769-8	604-044-00-7	>= 0.0035 - <= 0.0045 %

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Condition d'inflammabilité

Inflammable en présence d'une source d'allumage si la température est plus haute que le point d'éclair. Tenir à l'écart de la chaleur/étincelles/feu/surface chaude. Défense de fumer.

Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Produits de combustion dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx)

Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique

Donnée non disponible

Donnée d'explosivité -sensibilité à une décharge statique

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions de stockage sûres

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Sensible à la lumière.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Acrylonitrile	107-13-1	TWA	2 ppm	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
Remarques	Déficience du système nerveux central Irritation des voies respiratoires inférieures Carcinogène confirmé chez les animaux dont l'incidence est inconnue chez les humains Danger de résorption cutanée			
		TWA	2 ppm 4.3 mg/m ³	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
	La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte			
		TWA	2 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
	L'IARC « 2B » s'applique aux substances qui sont considérées comme étant possiblement carcinogéniques chez les humains. Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.			
		VEMP	2 ppm 4.3 mg/m ³	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Une substance dont la recirculation est prohibée conformément à l'article 108. Une substance dont l'exposition doit être réduite au minimum conformément à l'article 42. Peau (percutanée)			

	Un effet cancérogène soupçonné chez l'humain			
		TWAEV	2 ppm 4.3 mg/m ³	Canada. Occupational Health and Safety Act - Part 11: Exposure Values for Acrylonitrile, Benzene and Mercury
	Peau The values listed in this part apply to workplaces to which the designated substance regulation does not apply			
		TWA	2 ppm	Canada. Ontario OELs
	Peau			
		C	10 ppm	Canada. Ontario OELs
	Peau			

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Contact total

Matériel: caoutchouc butyle

épaisseur minimum: 0.3 mm

délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Butoject® (KCL 897 / Aldrich Z677647, Taille M)

Contact par éclaboussures

Matériel: Chloroprène

épaisseur minimum: 0.6 mm

délai de rupture: 37 min

Matériel testé :Camapren® (KCL 722 / Aldrich Z677493, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de,

Méthode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau et du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Tenue de protection antistatique ignifuge., Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	clair, liquide
Couleur	incolore

Données de sécurité

pH	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	Point/intervalle de fusion: -83 °C (-117 °F) - lit.
Point d'ébullition	77 °C (171 °F) - lit.
Point d'éclair	-4.99 °C (23.02 °F) - coupelle fermée
Température d'inflammation	481 °C (898 °F)
Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	3 %(V)
Limite d'explosivité, supérieure	17 %(V)
Pression de vapeur	115 hPa (86 mmHg) à 20 °C (68 °F)
Densité	0.806 g/cm ³
Hydrosolubilité	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: 0.25
Densité de vapeur relative	1.83 - (Air = 1.0)
Odeur	Donnée non disponible
Seuil olfactif	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières à éviter

Oxydants, Cuivre

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx)
Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

Contient le(s) stabilisant(s) suivant(s):
Mequinol (≥ 0.0035 - ≤ 0.0045 %)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Oral(e) DL50

DL50 Oral(e) - Rat - 81 mg/kg

Inhalation CL50

CL50 Inhalation - Rat - mâle - 4 h - 2.09 mg/l

Dermale DL50

DL50 Dermale - Lapin - 226 mg/kg

Autres informations sur la toxicité aiguë

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin - Irritation de la peau - OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin - Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Test de Maximalisation (GPMT) - Cochon d'Inde - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. - OCDE ligne directrice 406

Mutagenicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Cancérogène possible pour l'homme

IARC: 2B - Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme (Acrylonitrile)

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Tératogénicité

Toxique suspecté pour la reproduction pour l'homme

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion.
Peau	Toxique en cas d'absorption à travers la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
Yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.

Signes et Symptômes d'une Exposition

Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau., Toux, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée

Effets synergiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

RTECS: AT5250000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Toxicité**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 7.4 - 10.0 mg/l - 48 h
---	---

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	Biotique/Aérobique
------------------	--------------------

Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	Lepomis macrochirus - 14 d Facteur de bioconcentration (FBC): 48
-----------------	---

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Produit**

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT (US)**

Numéro ONU: 1093 Classe: 3 (6.1) Groupe d'emballage: I
Nom d'expédition des Nations unies: Acrylonitrile, stabilized
Quantité à reporter (RQ): 100 lbs
Polluant marin: No

Poison Inhalation Hazard: Non

IMDG

Numéro ONU: 1093

Classe: 3 (6.1)

Groupe d'emballage: I

EMS-No: F-E, S-D

Nom d'expédition des Nations unies: ACRYLONITRILE, STABILIZED

Polluant marin: No

IATA

Numéro ONU: 1093

Classe: 3 (6.1)

Groupe d'emballage: I

Nom d'expédition des Nations unies: Acrylonitrile, stabilized

IATA Passenger: N'est pas autorisé au transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

WHMIS Classification

B2	Liquide inflammable	Liquide inflammable
D1A	Matière très toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Très toxique par inhalation
D1B	Matière toxique qui provoque des effets toxiques immédiats et graves	Toxique en cas d'ingestion
D2A	Matière très toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Toxique par absorption par la peau
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Produit tératogène Produit cancérigène Produit irritant modéré de la peau Irritant modéré pour le système respiratoire Produit irritant important pour les yeux

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Copyright 2015 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.